



Dufträume

ipuro GmbH

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ipuro essentials - lime light

Révision: 23.10.2025

Code du produit: ipuro-057

Page 1 de 15

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/préparation et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

ipuro essentials - lime light

UFI: JYQG-9WMT-H60X-U8PQ

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/de la préparation

Parfum d'ambiance. Solution odorante dans de l'alcool éthylique dénaturé, pour utilisations consommateurs.

Utilisations déconseillées

Le produit ne doit être utilisé que pour l'utilisation prévue.

1.3. Renseignements concernant le fabricant qui fournit la fiche de données de sécurité

Fabricant

Société: ipuro GmbH
Rue: Lindleystraße 8 D
Lieu: D-60314 Frankfurt am Main
Téléphone: +49 6028 944 4000
E-mail: QS@ipuro.com
Interlocuteur: Division of Supply Chain Management
E-mail: QS@ipuro.com
Internet: www.ipuro.com

Fournisseur

Société: ipuro Schweiz AG
Rue: Pfäffikerstrasse 88
Lieu: CH-8835 Feusisberg
Téléphone: +41 71 278 78 29
E-mail: info@ipuro.com
Interlocuteur: Division of Supply Chain Management
E-mail: QS@g-d-c.eu
Internet: www.ipuro.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence: Tox Info Suisse - Tel. 145 | 24h (www.toxi.ch)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou de la préparation

Règlement (CE) n° 1272/2008

Flam. Liq. 2; H225
Eye Irrit. 2; H319
Skin Sens. 1; H317

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) n° 1272/2008

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

CITRAL, D-LIMONENE, HEXYL CINNAMAL, LINALOOL, GERANIOL, CITRONELLOL, NEROL

Mention Danger

d'avertissement:

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Dufträume

ipuro essentials - lime light

Révision: 23.10.2025

Code du produit: ipuro-057

Page 2 de 15

Pictogrammes:



Mentions de danger

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P333+P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
P501	Ne pas jeter le contenu avec les ordures ménagères et les éliminer conformément à la réglementation régionale/nationale en vigueur.

2.3. Autres dangers

La déperdition de gaz ou le déversement de liquide peut générer des mélanges facilement inflammables possédant une température égale ou supérieure au point d'inflammation. Le produit peut accumuler des charges statiques ce qui peut provoquer une inflammation. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et s'épanchent au niveau du sol

En cas d'utilisation non conforme, le produit peut provoquer des irritations cutanées et oculaires. L'ingestion peut provoquer des lésions du système nerveux central, des nausées, des vomissements, des troubles de coordination et des évanouissements. L'inhalation d'une concentration de 1000 ppm ou plus peut provoquer des irritations des muqueuses nasales, de la gorge et des voies respiratoires.

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Préparations

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Dufträume

ipuro essentials - lime light

Révision: 23.10.2025

Code du produit: ipuro-057

Page 3 de 15

Composants pertinents

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
64-17-5	Alcool éthylique, éthanol			80 - 82 %
	200-578-6	603-002-00-5	01-2119457610-43	
	Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2; H225 H319			
34590-94-8	(2-méthoxyméthylethoxy)propanol (PPG-2 METHYL ETHER)			3 - < 5 %
	252-104-2			
5392-40-5	citral (CITRAL)			1 - < 1,3 %
	226-394-6	605-019-00-3		
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1; H315 H319 H317			
5989-27-5	(R)-p-mentha-1,8-diène; d-limonène (D-LIMONENE)			1 - < 1,3 %
	227-813-5	601-096-00-2		
	Flam. Liq. 3, Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1B, Asp. Tox. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 3; H226 H315 H317 H304 H400 H412			
101-86-0	a-hexylcinnamaldéhyde (HEXYL CINNAMAL)			0,3 - < 0,5 %
	202-983-3			
	Skin Sens. 1B, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 2; H317 H400 H411			
78-70-6	linalol; 3,7-diméthyl-1,6-octadién-3-ol; dl-linalol (LINALOOL)			0,2 - < 0,3 %
	201-134-4	603-235-00-2		
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1B; H315 H319 H317			
106-24-1	géraniol; (2E)-3,7-diméthyl-2,6-diène-1-ol (GERANIOL)			0,2 - < 0,3 %
	203-377-1	603-241-00-5		
	Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1; H315 H318 H317			
106-22-9	citronellol (CITRONELLOL)			0,1 - < 0,2 %
	203-375-0			
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1; H315 H319 H317			
106-25-2	nérol (NEROL)			0,1 - < 0,2 %
	203-378-7			
	Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1B; H315 H318 H317			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
64-17-5	200-578-6	Alcool éthylique, éthanol	80 - 82 %
	par inhalation: CL50 = 95,6 mg/l (vapeurs); par voie orale: DL50 = 6200 mg/kg Eye Irrit. 2; H319: >= 50 - 100		
5989-27-5	227-813-5	(R)-p-mentha-1,8-diène; d-limonène (D-LIMONENE)	1 - < 1,3 %
	dermique: DL50 = > 5000 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 5000 mg/kg Aquatic Acute 1; H400: M=1		

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours**



Dufträume

ipuro GmbH

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ipuro essentials - lime light

Révision: 23.10.2025

Code du produit: ipuro-057

Page 4 de 15

Indications générales

Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

Après inhalation

Si des irritations ou des allergies se déclenchent suite à l'utilisation ou la manipulation du produit (surtout en cas d'inhalation de grandes quantités) : Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud. En cas de symptômes allergiques, en particulier au niveau des voies respiratoires, appeler immédiatement un médecin.

Après contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. (Veiller au danger d'incendie) Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Changer les vêtements imprégnés. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

Retirer les lentilles de contact. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste.

Après ingestion

Rincer la bouche et recracher le liquide. NE PAS faire vomir. Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution).

En cas de malaises persistants, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritations en cas de contact avec les yeux et irritations/réactions allergiques en cas de contact avec la peau. Maux de tête.

En cas d'absorption orale de grandes quantités, ce qui est peu vraisemblable en cas d'utilisation conforme : lésions de divers systèmes organiques. Pneumonie d'aspiration. Accélération de l'activité cardiaque.

Dépression du système nerveux central. Étourdissement. Griserie. Céphalées. Ivresse. Nausées. Troubles de la conscience.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Brouillard d'eau. mousse résistante à l'alcool. poudre BC. Dioxyde de carbone (CO₂).

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. Oxydes nitriques (NO_x). Oxydes de soufre.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et s'épanchent au niveau du sol

Le produit est facilement inflammable et peut attiser un feu.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Vêtement de protection.

Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau.

Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des réipients.



Dufträume

ipuro GmbH

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ipuro essentials - lime light

Révision: 23.10.2025

Code du produit: ipuro-057

Page 5 de 15

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Remarques générales

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuel. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).
Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

Pour le nettoyage

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7
Protection individuelle: voir rubrique 8
Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

En cas d'utilisation dans des locaux exigus et chauffés : Veiller à une aération suffisante.
Sur le poste de travail (lors de la fabrication/du transvasement) : Utiliser un équipement de protection individuel.
Ne pas jeter les résidus à l'égout; ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.

Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique. Se laver les mains et le visage à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Information supplémentaire

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.
Conserver uniquement dans les récipients d'origine.

Conseils pour le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
Tenir à l'écart de: Agents oxydants. Peroxydes. Acide. Chlorures d'acide, inorganique. Ammoniac.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Protéger des rayons du soleil et des sources de chaleur. Éviter les sources de combustion.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Dufträume

ipuro essentials - lime light

Révision: 23.10.2025

Code du produit: ipuro-057

Page 6 de 15

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Parfum d'ambiance. Solution odorante dans de l'alcool éthylique dénaturé, pour utilisations consommateurs.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition (Art.50 al.3 Ordonnance sur la prévention des accidents, OPA, SR 832.30)**

N° CAS	Substance	ppm	mg/m³	fib/ml	Catégorie	Notation	Origine
80-56-8	alpha-pinène; Essence de térébenthine	20	112		VME 8 h	R, S	
		40	224		VLE courte durée		
5989-27-5	D-Limonène	7	40		VME 8 h	S, SSC	
		14	80		VLE courte durée		
64-17-5	Ethanol	500	960		VME 8 h	SSC	
		1000	1920		VLE courte durée		
34590-94-8	Oxyde de dipropylèneglycolméthyle (mélange d'isomères)	50	300		VME 8 h		
		50	300		VLE courte durée		

Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Substance			
DNEL type		Voie d'exposition	Effet	Valeur
64-17-5	Alcool éthylique, éthanol			
Salarié DNEL, aigu		par inhalation	local	1900 mg/m³
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	343 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	950 mg/m³
Utilisateur privé DNEL, aigu		par inhalation	local	950 mg/m³
Utilisateur privé DNEL, à long terme		dermique	systémique	206 mg/kg p.c./jour
Utilisateur privé DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	114 mg/m³
Utilisateur privé DNEL, aigu		par voie orale	systémique	87 mg/kg p.c./jour
5989-27-5	(R)-p-mentha-1,8-diène; d-limonène (D-LIMONENE)			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	66,7 mg/m³
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	9,5 mg/kg p.c./jour
78-70-6	linalol; 3,7-diméthyl-1,6-octadién-3-ol; dl-linalol (LINALOOL)			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	2,8 mg/m³
Salarié DNEL, aigu		par inhalation	systémique	16,5 mg/m³
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	2,5 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL, aigu		dermique	systémique	5 mg/kg p.c./jour
106-24-1	géraniol; (2E)-3,7-diméthyl-2,6-octadién-1-ol (GERANIOL)			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	161,6 mg/m³
Salarié DNEL, à long terme		dermique	systémique	12,5 mg/kg p.c./jour
Salarié DNEL, à long terme		dermique	local	0,0118 mg/cm²

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Dufträume

ipuro essentials - lime light

Révision: 23.10.2025

Code du produit: ipuro-057

Page 7 de 15

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Substance	
Milieu environnemental		Valeur
64-17-5	Alcool éthylique, éthanol	
Eau douce		0,96 mg/l
Eau de mer		0,79 mg/l
Sédiment d'eau douce		3,6 mg/kg
Sédiment marin		2,9 mg/kg
Intoxication secondaire		0,72 mg/kg
Sol		0,63 mg/kg
5989-27-5	(R)-p-mentha-1,8-diène; d-limonène (D-LIMONENE)	
Eau douce		0,014 mg/l
Eau de mer		0,0014 mg/l
Sédiment d'eau douce		3,85 mg/kg
Sédiment marin		0,385 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		1,8 mg/l
Sol		0,763 mg/kg
78-70-6	linalol; 3,7-diméthyl-1,6-octadién-3-ol; dl-linalol (LINALOOL)	
Eau douce		0,2 mg/l
Eau de mer		0,02 mg/l
Sédiment d'eau douce		2,22 mg/kg
Sédiment marin		0,222 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		10 mg/l
Sol		0,327 mg/kg
106-24-1	géraniol; (2E)-3,7-diméthyl-2,6-diéno-1-ol (GERANIOL)	
Eau douce		0,011 mg/l
Eau de mer		0,001 mg/l
Sédiment d'eau douce		0,115 mg/kg
Sédiment marin		0,011 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		0,7 mg/l
Sol		0,017 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Une aération suffisante doit être garantie.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**Protection des yeux/du visage**

Inutile en conditions d'utilisation normales.

Sur le poste de travail (lors de la fabrication/du transvasement) : Lunettes avec protections sur les côtés

Protection des mains

Il n'est pas nécessaire de porter des gants pour l'utilisation recommandée car en utilisation conforme il ne devrait pas y avoir de contact avec la peau.

Sur le poste de travail (lors de la fabrication/du transvasement) :

En cas d'utilisation répétée : porter des gants résistants aux produits chimiques en caoutchouc fluoré (0.4 mm) ou en caoutchouc butylique (0,5 mm) (Durée de pénétration > 480 min).

Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Dufträume

ipuro essentials - lime light

Révision: 23.10.2025

Code du produit: ipuro-057

Page 8 de 15

de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection de la peau

Inutile en conditions d'utilisation normales.

Sur le poste de travail (lors de la fabrication/du transvasement) : Vêtement de protection.

Protection respiratoire

Inutile en conditions d'utilisation normales.

Sur le poste de travail (lors de la fabrication/du transvasement) :

dépassement de la valeur limite: appareil respiratoire à filtre anti-gaz (EN 141).

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide
Couleur:	transparent à jaunâtre
Odeur:	frais, pétillant (senteurs de citron, orange)
Point de fusion/point de congélation:	-114,5* °C
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	78* °C
Inflammabilité:	non applicable
Limite inférieure d'explosivité:	3,5* vol. %
Limite supérieure d'explosivité:	15* vol. %
Point d'éclair:	13* °C
Température d'auto-inflammation:	Aucune donnée disponible
Température de décomposition:	Aucune donnée disponible
pH-Valeur:	5-7
Viscosité cinématique:	Aucune donnée disponible
Hydrosolubilité:	diluable
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible
La vitesse de dissolution:	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau:	-0,31*
La stabilité de la dispersion:	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur:	59* hPa
Densité:	0,805-0,808* g/cm³
Densité relative:	Aucune donnée disponible
Densité apparente:	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur relative:	Aucune donnée disponible
Caractéristiques des particules:	Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations**Informations concernant les classes de danger physique**

Dangers d'explosion

Aucune donnée disponible

Température d'inflammation spontanée

gaz:

Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes

Aucune donnée disponible

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:

Aucune donnée disponible

Épreuve de séparation du solvant:

Aucune donnée disponible

Viscosité dynamique:
(à 20 °C)

Aucune donnée disponible

Durée d'écoulement:

Aucune donnée disponible



Dufträume

ipuro GmbH

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ipuro essentials - lime light

Révision: 23.10.2025

Code du produit: ipuro-057

Page 9 de 15

Information supplémentaire

*Les données se rapportent au composant principal. (Alcool éthylique, éthanol)

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Peut réagir avec le caoutchouc naturel, les plastiques en méthacrylate de méthyle, les polyamides, l'étain ou le laiton.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable en conditions environnementales normales (température ambiante).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Lors d'une utilisation conforme aux dispositions, aucune réaction dangereuse n'est à prévoir.

Le produit réagit lentement avec le calcium acide sous chloré, le protoxyde et l'ammoniaque. Il réagit violemment avec des oxydants puissants tels que l'acide nitrique, le nitrate d'argent, le nitrate de mercure et le perchlorate de magnésium (danger d'explosion et d'incendie).

10.4. Conditions à éviter

Source de chaleur, flammes ouvertes ou autres sources d'inflammation. Manipulation dans des récipients/conduites directeurs et non reliés à la masse.

10.5. Matières incompatibles

agents oxydants fortes. Acide sulfurique. Acide nitrique. Peroxydes. Ammoniac. métaux alcalins ou terreux-alcalins. Oxyde alcalin. Chlorure d'acétyle. Bicarbonate de soude/calcium acide sous chloré

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. gaz et vapeurs irritants/toxiques.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets en raison de la substance « éthanol » :

Effets/symptômes aigus (après inhalation, exposition à de fortes concentrations):

gorge sèche/maux de gorge, toux, irritation des voies respiratoires, des muqueuses nasales, difficultés à respirer, dépression du système nerveux central, symptômes ressemblant à ceux après inhalation

Effets/symptômes aigus (après ingestion, prise massive) :

pneumonie d'aspiration possible, rougeurs cutanées, augmentation de la température corporelle, peau humide, excitation/anxiété, accélération de l'activité cardiaque, dépression du système nerveux central, vertige, griserie, céphalées, ivresse, nausées, vomissement, capacité réactionnelle perturbée, difficultés de coordination, troubles de la vue, difficultés de concentration, hallucinations, sensibilité à la douleur perturbée, troubles du rythme cardiaque, troubles de la conscience, tremblements, crampes/contractions musculaires incontrôlées, pupilles dilatées

Effets/symptômes aigus (après contact avec les yeux):

rougeur du tissu oculaire. Larmolement.

Effets/symptômes aigus (après contact avec la peau):

Légères irritations.

ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Dufträume

ipuro essentials - lime light

Révision: 23.10.2025

Code du produit: ipuro-057

Page 10 de 15

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
64-17-5	Alcool éthylique, éthanol				
	orale	DL50 6200 mg/kg	Rat	IUCLID	
	inhalation (4 h) vapeur	CL50 95,6 mg/l	Rat	RTECS	
5989-27-5	(R)-p-mentha-1,8-diène; d-limonène (D-LIMONENE)				
	orale	DL50 > 5000 mg/kg	Rat	GESTIS	
	cutanée	DL50 > 5000 mg/kg	Lapin	GESTIS	

Irritation et corrosivité

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque une sévère irritation des yeux.

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Peut provoquer une allergie cutanée. (cital (CITRAL); (R)-p-mentha-1,8-diène; d-limonène (D-LIMONENE); a-hexylcinnamaldéhyde (HEXYL CINNAMAL); linalol; 3,7-diméthyl-1,6-octadién-3-ol; dl-linalol (LINALOOL); géraniol; (2E)-3,7-diméthyl-2,6-diène-1-ol (GERANIOL); citronellol (CITRONELLOL); nérol (NEROL); pin-2(3)-ène (PINENE))

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Mutagenicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets en raison de la substance « éthanol » :

peau sèche, douleurs abdominales, lésions/grossissement du foie, anomalies dans l'hémogramme, effets sur le système cardio-vasculaire/la circulation sanguine, augmentation de la glycémie, endommagement du système nerveux, troubles du comportement, confusion, troubles des réactions sensitives, tremblements, lésions de la moelle épinière, lésions du système endocrinien, fragilisation du système immunitaire

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés endocriniennes chez l'homme, car aucun constituant ne répond aux critères.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Dufträume

ipuro essentials - lime light

Révision: 23.10.2025

Code du produit: ipuro-057

Page 11 de 15

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h] [d]	Espèce	Source	Méthode
64-17-5	Alcool éthylique, éthanol					
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 9268 - 14221 mg/l	48 h	Daphnia magna	IUCLID	
5989-27-5	(R)-p-mentha-1,8-diène; d-limonène (D-LIMONENE)					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 0,7 mg/l	96 h	Pimephales promelas		
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 0,42 mg/l	48 h	Daphnia magna		

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible
L'éthanol est biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
64-17-5	Alcool éthylique, éthanol	-0,31
5989-27-5	(R)-p-mentha-1,8-diène; d-limonène (D-LIMONENE)	4,23
78-70-6	linalol; 3,7-diméthyl-1,6-octadién-3-ol; dL-linalol (LINALOOL)	2,9
106-24-1	géraniol; (2E)-3,7-diméthyl-2,6-diéni-1-ol (GERANIOL)	2,6

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible
La pénétration de l'éthanol dans le sol est très faible car l'éthanol est très volatil.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Ne pas mettre les restes de produits aux ordures ménagères, ne pas les vider dans les canalisations ou dans les toilettes.

Alimenter le contenu / récipient d'un point de collecte de produit toxique habilité.

Selon le catalogue européen des déchets (CED), l'attribution de numéros d'identification de déchets/descriptions de déchets doit être réalisée d'une manière spécifique pour chaque industrie et chaque processus.

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés (RS 814.610.1, OMoD)

150101 Déchets d'emballages, absorbants, chiffons d'essuyage, matériaux filtrants et vêtements de protection (non spécifiés ailleurs); Déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages collectés séparément dans les communes); Emballages en papier et en carton

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Dufträume

ipuro essentials - lime light

Révision: 23.10.2025

Code du produit: ipuro-057

Page 12 de 15

Produit de nettoyage recommandé : Eau (avec détergent)

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

<u>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</u>	UN 1266
<u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u>	PRODUITS POUR PARFUMERIE
<u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u>	3
<u>14.4. Groupe d'emballage:</u>	II
Étiquettes:	3



Code de classement:	F1
Dispositions spéciales:	163 640D
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité exceptée:	E2
Catégorie de transport:	2
N° danger:	33
Code de restriction concernant les tunnels:	D/E

Transport fluvial (ADN)

<u>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</u>	UN 1266
<u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u>	Produits pour parfumerie
<u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u>	3
<u>14.4. Groupe d'emballage:</u>	II
Étiquettes:	3



Code de classement:	F1
Dispositions spéciales:	163 640D
Quantité limitée (LQ):	5 L
Quantité exceptée:	E2

Transport maritime (IMDG)

<u>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</u>	UN 1266
<u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u>	PERFUMERY PRODUCTS
<u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u>	3
<u>14.4. Groupe d'emballage:</u>	II
Étiquettes:	3



**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Dufträume

ipuro essentials - lime light

Révision: 23.10.2025

Code du produit: ipuro-057

Page 13 de 15

Dispositions spéciales: 163
Quantité limitée (LQ): 5 L
Quantité exceptée: E2
EmS: F-E, S-D

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification: UN 1266
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: PERFUMERY PRODUCTS
14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 3
14.4. Groupe d'emballage: II
Étiquettes: 3



Dispositions spéciales: A3 A72
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): 1 L
Passenger LQ: Y341
Quantité exceptée: E2
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 353
IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 5 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 364
IATA-Quantité maximale (cargo): 60 L

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucunes mesures de précaution spéciales ne sont connues.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):
Inscription 3, Inscription 40, Inscription 75

Information supplémentaire

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents: non applicable
Règlement (CE) n° 2024/590 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone: non applicable
Règlement (CE) n° 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants: non applicable
Règlement (CE) n° 649/2012 du Parlement et Conseil européens concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux: Ce mélange ne contient aucun produit chimique soumis à la procédure de notification d'exportation (Annexe I).
Ce mélange contient les substances suivantes extrêmement préoccupantes (SVHC) qui ont été incluses dans la liste des substances candidates conformément à l'article 59 de REACH: aucune
Ce mélange contient les substances suivantes extrêmement préoccupantes (SVHC) qui sont soumises à autorisation selon l'Annexe XIV de REACH: aucune

Législation nationale



Dufträume

ipuro GmbH

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

ipuro essentials - lime light

Révision: 23.10.2025

Code du produit: ipuro-057

Page 14 de 15

Information supplémentaire

Les réglementations nationales doivent être également observées!

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Les substances suivantes dans ce mélange ont fait l'objet d'une évaluation chimique de sécurité:

Alcool éthylique, éthanol

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

Version 1,00 - 24.02.2025 - première ébauche

Version 1,01 - 23.10.2025 - Adaptations dans les sections 1

Abréviations et acronymes

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables, catégorie de danger 2

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration, catégorie de danger 1

Skin Irrit. 2: Irritation cutanée, catégorie de danger 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves, catégorie de danger 1

Eye Irrit. 2: Irritation oculaire, catégorie de danger 2

Skin Sens. 1: Sensibilisation cutanée, catégorie de danger 1

Aquatic Acute 1: Danger pour le milieu aquatique, catégorie de danger: Toxicité aiguë 1

Aquatic Chronic 2: Danger pour le milieu aquatique, catégorie de danger: Toxicité chronique 2

ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

BImSchV : Ordonnance relative à l'exécution de la loi fédérale sur la protection contre les immissions

CAS : Chemical Abstracts Service

DIN : Norme de l'Institut allemand de normalisation

CE : Concentration effective

CE : Communauté européenne

NE : Norme européenne

IATA : International Air Transport Association

Recueil IBC : recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac

ICAO : International Civil Aviation Organization

IMDG : International Maritime Code for Dangerous Goods

ISO : Norme de l'Organisation internationale de normalisation

CLP : Classification, Labeling, Packaging

IUCLID : International Uniform Chemical Information Database

CL : Concentration létale

DL : Dose létale

LOG Kow ou LogP : coefficient de partage entre l'octanol et l'eau

MARPOL : Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires

OECD : Organisation for Economic Co-operation and Development

PBT : Substances persistantes, bioaccumulable et toxiques

RID : Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses

TRGS : Règles techniques pour les substances dangereuses

NU : Nations Unies

COV : Composés organiques volatils

vPvB : Substances très persistantes et très bioaccumulables

CPE : Classe de pollution des eaux

GHS : Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS : European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS : European List of Notified Chemical Substances

DNEL : Derived No Effect Level

PNEC : Predicted No Effect Concentration

TLV : Threshold Limiting Value

STOT : Specific Target Organ Toxicity

AwSV : Décret relatif aux installations concernant la manipulation des substances susceptibles de polluer l'eau

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

Dufträume

ipuro essentials - lime light

Révision: 23.10.2025

Code du produit: ipuro-057

Page 15 de 15

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Flam. Liq. 2; H225	Sur la base des données de contrôle
Eye Irrit. 2; H319	Méthode de calcul
Skin Sens. 1; H317	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Les informations fournies dans cette fiche technique de sécurité sont destinées à décrire les règles de sécurité du produit. Elles ne sont pas destinées à garantir certaines caractéristiques et sont basées sur les connaissances actuelles. La fiche technique de sécurité a été créée sur la base des informations des fabricants en amont par :

asseso AG, Ottostraße 1, 63741, Aschaffenburg, Allemagne

Numéro de téléphone: +49 (0)6021 - 1 50 86-0, Fax: +49 (0)6021 - 1 50 86-77, E-Mail: eu-sds@asseso.eu, www.asseso.eu

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)